

L'association **Ar Roc'h** qui gère des établissements ou services sociaux et médico-sociaux accompagnant des jeunes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité sur l'Ille et Vilaine recrute pour son **ITEP Les Rochers**

Un (e) Coordonnateur (trice) de Service CDI temps plein – Sites Fougères et Chateaubourg

Pourquoi nous rejoindre ?

Au sein de l'Association Ar Roc'h, nous croyons fermement qu'ensemble, nous pouvons avoir un véritable impact social. Située en Ille-et-Vilaine, notre association a pour mission d'accompagner des jeunes en situation de vulnérabilité et leurs familles, leur offrant ainsi la chance de se réinsérer dans le milieu scolaire et social. Nous nous engageons à leur offrir un cadre bienveillant, propice à leur épanouissement.

En tant que membre de notre équipe, vous découvrirez :

- Un projet humain et engagé où vous serez au cœur d'une initiative qui change le quotidien de jeunes en difficulté.
- Un collectif bienveillant où l'entraide et la coopération sont au centre de notre mode de fonctionnement, pour avancer ensemble vers un but commun.
- Un cadre de travail épanouissant où vous profiterez d'un environnement qui valorise votre équilibre personnel, avec des conditions de travail respectueuses de vos besoins.
- Une évolution continue en ayant accès des formations et des opportunités de développement pour que chaque collaborateur puisse évoluer et se perfectionner.

Missions principales

Sous la responsabilité du Chef de Service de l'ITEP, le/la Coordonnateur (trice) de Service exerce les missions suivantes dans le respect de la politique fixée par l'association, en référence au projet associatif.

En cohérence avec les orientations et les décisions de la direction, le/la coordonnateur (trice) de Service assure la mise en œuvre opérationnelle des activités de l'établissement afin de permettre la continuité et la fluidité de l'organisation du service et la mise en œuvre du parcours des jeunes.

Coordination :

- Participe à la réflexion et assure la mise en œuvre de l'organisation générale de la structure dans le cadre et les orientations définis par le projet d'établissement (temps de réunions institutionnelles, réunion PPA...)
- Garanti l'organisation hebdomadaire de l'établissement pour assurer la continuité de service
- Organise le service en cas d'absence imprévue d'un professionnel de l'équipe pluridisciplinaire en lien avec le chef de service.
- Participe à la réflexion, à la construction et la mise en œuvre des projets d'activités collectives et/ou individuelles pour les jeunes accompagnés



Ar Roc'h - 4 route du Gacet - 35830 Betton
02 99 64 69 69 / contact@ar-roch.fr / ar-roch.fr

 [arroch / alloparlonsdenfants](#)  [APE_Ecoute](#)  [Ar Roc'h](#)
 [association Ar Roc'h - SIREN 777 665 357](#)



- Assure le management fonctionnel des professionnels, anime les Projets Personnalisés d'Accompagnement en présence des parents et participe aux instances institutionnelles.
- Représente l'établissement dans les instances partenariales sur demande et/ou validation du chef de service.

Profil du poste

- Diplôme de travailleur social de niveau 5.
- Solides connaissances des troubles du comportement,
- Capacité à soutenir les parents dans leur statut, rôle et fonction,
- Capacité à écouter, analyser et évaluer les situations.
- Capacité d'autonomie, de prise d'initiatives et de rendre compte,
- Capacités relationnelles et de communication,
- Capacité à manager, animer une équipe et organiser un service en lien fonctionnel
- Capacités organisationnelles et rédactionnelles
- Capacité à travailler en équipe.
- Permis B

Candidatures et recrutement

Adresser vos CV et lettre de motivation à Mr le Directeur de l'ITEP Les Rochers avant **5 février 2026** à l'adresse **recrutement@ar-roch.fr** sous la référence **COORDO/ITEP/2026** entretiens prévus le **10 février 2026**. Poste à pourvoir dès que possible.

Conditions du poste

- Poste basé à Fougères et Chateaubourg avec un rayon d'action départemental
- CCN 66 / Cadre classe III, niveau 3
- Accords d'entreprise : permettant le télétravail / sur le don de jours de repos / sur les mobilités douces et durables
- 18 Congés trimestriels / Congés d'ancienneté à partir de 5 ans au sein de notre association
- Titres restaurants
- Mise en place d'un compte épargne temps (CET)
- Prise en charge financière de 75% du coût des abonnements des transports publics pour les trajets domicile/travail